

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 29 mars 2021

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Alexandre ARRIZABALAGA / Hélène FRANCES
En zoom : Bernard LHOSSEIN

Absents : Laetitia CAZABAN (procuration pour Juliette SALANNE) / Sandrine TREBUCQ / Ingrid SAEZ-BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Remerciements aux services pour la préparation du budget, aux élus pour avoir fait remonter leurs besoins.

Rappel sur l'importance de cette étape dans la vie de la collectivité

Respect du budget en 2020, très bonne santé financière, maîtrise des taux de fiscalité qui n'ont pas augmenté depuis 7 ans, capacité d'autofinancement, stabilité et rigueur dans la gestion de l'argent public, respect des rôles de chacun.

Le budget 2020 était un « budget de transition »

Un budget 2021 « ambitieux et réaliste » avec report des restes à réaliser, des « gros » projets (cantine, tribune du rugby, city stade, etc.)

Vote des taux de fiscalité le 12 avril (avec maintien des taux identiques à ceux de l'année précédente).

Délibérations prises à l'unanimité :

- Autorisation pour l'installation d'une terrasse « Chez l'épicier » (Jean TRILLE n'a pas participé au vote)
- Compte administratif et compte de gestion 2020 (Denis Fégné n'a pas participé au vote)
- Affectation du résultat 2020
- Vote du budget 2021
- Demandes de subventions
- Appel à projets pour le développement territorial : étude pour la réhabilitation du quartier du Pouey
- Fonds d'aide aux communes : extension du cabinet médical
- Créances éteintes : 1.598 €
- Contrat d'entretien pour l'entretien des terrains de sports à l'entreprise Philippe FATTA pour un montant de 10 450 €
- Achat de la balayeuse entreprise CORBERES pour un montant de 25 200 €
- Choix du bureau d'étude pour la réhabilitation du quartier du Pouey à l'atelier ATU pour un montant de 19 200 €
- Convention de mise à disposition entre l'association et la commune pour installation d'un parc VTT
- Rétrocession de concession (Laurent DEGUINES)
- Reprise de concessions en état d'abandon
- Attribution de concession (famille ZIEGLER)
- Compétence facultative : participation financière exceptionnelle avec les communes intéressées par le financement de la bretelle de Louey sur la RN 21

Le Maire

Denis FÉGNÉ